QUARTIER CANADA

PRÉSIDENT :

Thierry SOUCHET

VICE-PRÉSIDENT :

Alexis GALPIN

CONSEILLERS :

Olivier BASTARD

Christian CIENKA

Geneviève GRUET

Nicolas LOGEAY

Anne MAÎTRE

Paul VANDANGEON

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DU MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

	Présents	Excusés
Conseillers de Quartier		
Thierry SOUCHET Président	X	
Alexis GALPIN Vice-Président	X	
Olivier BASTARD		X
Christian CIENKA	X	
Geneviève GRUET	X	
Nicolas LOGEAY	X	
Anne MAITRE	X	
Paul VANDANGEON		X

Le Conseil de quartier Canada s'est réuni le mardi 2 décembre pour examiner et statuer les points suivants :

- **Circulation et stationnement rue du Printemps :**

Le Conseil de quartier a examiné la proposition d'un riverain de mise en sens unique de la rue du Printemps, en interdisant la circulation dans le sens entre l'avenue du Centre et le boulevard Folke Bernadotte. Cette proposition est motivée par des conflits observés entre automobilistes lors de leur croisement dans la rue du Printemps.

Le stationnement actuel des voitures du côté des numéros pairs de la rue du Printemps donne la priorité en cas de croisement aux véhicules venant de l'avenue du Centre ou de la route de Sartrouville vers le boulevard Folke Bernadotte. Cette situation contribue à l'afflux considérable aux heures de pointe de véhicules souhaitant contourner l'attente au feu du carrefour de la République pour rejoindre le pont Georges Pompidou. Elle crée une nuisance notable pour les riverains.

La mise en sens unique de la rue du Printemps telle que proposée pénaliserait ses résidents pour rentrer chez eux venant de la route de Sartrouville, en les obligeant à passer par le carrefour de la République.

Le Conseil de quartier ne retient donc pas cette proposition.

En revanche le Conseil de quartier propose de changer le côté de stationnement des voitures dans la rue du Printemps en les mettant du côté impair. Un ou deux ilots de croisement pour les véhicules devraient être prévus.
Ce changement de stationnement donnerait alors la priorité aux véhicules allant du boulevard Folke Bernadotte vers la route de Sartrouville.
Cette inversion de priorité aurait pour avantage de dissuader les automobilistes utilisant la rue du Printemps pour contourner le rond-point de la République, et ainsi de limiter le nombre de situations conflictuelles entre automobilistes.

Une période probatoire d'un an pourrait être envisagée.

QUARTIER CANADA

❖ Stationnement avenue du Centre :

Un riverain de l'avenue du Centre a renouvelé sa demande à ce que l'organisation du stationnement avenue du Centre soit réétudiée par le Conseil de quartier.

Cet examen a déjà eu lieu lors de la réunion du Conseil de quartier du 27 mai 2024.

Le Conseil de quartier rappelle que l'organisation du stationnement dans l'avenue du Centre date de la rénovation de l'avenue du Centre, après consultation de nombreux riverains.

Le stationnement unilatéral matérialisé, côté des numéros paris, entre la rue Jacques Cartier et la rue du Printemps, est justifié pour que les voitures venant de la rue Jacques Cartier vers la rue du Printemps (le plus souvent dans la volonté de contourner les feux du carrefour de la République) n'aient pas la priorité. Cette mesure, bien qu'aujourd'hui insuffisante, avait été instituée pour tenter de limiter ce flux inopportun.

Le stationnement en alternance, côté des numéros impairs du 1er au 15, côté des numéros pairs du 16 à la fin du mois, sur la section Jacques Cartier – rue du Canada est justifié pour deux raisons. La première, de ne favoriser aucun côté de la rue pour le stationnement (souhait des riverains), la deuxième de permettre le passage de la balayeuse municipale deux fois par mois. A noter que le décompte des places de stationnement disponibles est similaire des deux côtés de la rue.

Il arrive effectivement que les jours de changement du côté dans cette section de rue, quelques véhicules tardent à changer de côté, créant non seulement une gêne à la circulation, mais aussi parfois une situation de blocage pour le changement de côté.

Le Conseil de quartier rappelle le constat déjà fait que ces véhicules contrevenants n'appartiennent quasiment pas à des résidents de l'avenue du Centre mais à des personnes de la route de Sartrouville ou du Vésinet, venant « squatter » l'avenue du Centre.

Malgré ses imperfections, le Conseil de quartier recommande le maintient de l'organisation actuelle du stationnement avenue du Centre. Mais il propose la mise à disposition par les services municipaux aux résidents de l'avenue du Centre d'une vignette à apposer au pare-brise de leurs voitures indiquant qu'ils y sont bien résidents. Cette vignette aurait une vertu incitative au bon ordre, et aiderait la Police Municipale dans le respect du stationnement.

❖ Marquage des bateaux avenue du Centre :

Le Conseil de quartier a étudié la proposition d'un riverain d'un marquage par une ligne blanche des bateaux de l'avenue du Centre.
En effet ce riverain, comme d'autres, est régulièrement empêché de sortir de son véhicule de chez lui par des voitures empiétant sur son bateau. Le constat est ici aussi fait que la plupart de ces véhicules contrevenants ne semblent pas appartenir à des résidents de l'avenue du Centre.

Le Conseil de quartier soutient à l'unanimité cette proposition. Elle y associe la recommandation faite ci-dessus de mise à disposition d'une vignette à apposer sur le pare-brise des voitures des résidents de l'avenue du Centre. Cette vignette aurait ici encore une vertu incitative au bon ordre et aiderait la Police Municipale dans le respect du stationnement.

QUARTIER CANADA

❖ **Réflexion sur un aménagement d'agrès sportifs :**

Un habitant du quartier Canda a émis l'idée d'agrès sportifs pour favoriser l'activité physique pour lutter contre la sédentarité.

La Conseil de quartier est favorable à cette idée. Des installations simples et ne nécessitant que peu ou pas d'entretien devraient être adaptées à tous les âges. A noter qu'un groupe de gymnastique de seniors se réunit régulièrement le matin en bordure de Seine sur la rive droite.
Un lieu unique pour la rive droite pourrait donc être considéré.

❖ **Nuisance sonore du RER A :**

Dans le cadre de sa maintenance patrimoniale, la RATP a réalisé au mois d'août dernier un programme de renouvellement des voies du RER A.
Ces travaux ont engendré une recrudescence des nuisances sonores et vibratoires au niveau du quartier Canada.
En réaction, une pétition a été lancée (elle a recueilli aujourd'hui plus de 540 signatures.)

Madame le Maire a donc immédiatement transmis ces signalements, ainsi que le lien de la pétition, aux interlocuteurs de la RATP afin qu'une expertise soit menée et que les mesures nécessaires soient mises en œuvre dans les meilleurs délais pour rétablir la quiétude des riverains.
Des travaux d'ajustements réalisés rapidement par les équipes de la RATP ont permis une amélioration sensible.
Toutefois l'amplitude de cette amélioration est ressentie différemment selon les personnes, le niveau sonore dépendant de nombreux facteurs : distance de la voie, vitesse du train, type de matériel roulant, direction du vent, etc.… Mais un point constant reste la vitesse des trains comme facteur générateur important du bruit, tout particulièrement lors de la traversée du pont ferré. Il semble même que la vitesse des trains a augmenté depuis les travaux.

En conséquence, le Conseil de quartier recommande une nouvelle intervention auprès des services de la RATP, afin d'assurer que tous les moyens techniques de protection acoustique ont bien été mis en œuvre, et qu'au minimum la vitesse des trains soit significativement réduite lors du passage sur le pont ferré enjambant la Seine.

❖ **Tour de table :**

Le Conseil de quartier rappelle que les deux tilleuls abattus dans l'avenue du Centre n'ont toujours pas été remplacés, comme prévu. La période hivernale est propice pour les plantations d'arbres.

* * *

Thierry SOUCHET
Président du Conseil de quartier

Alexis GALPIN
Vice-Président du Conseil de quartier
Conseiller municipal délégué

Pour contacter le Conseil de quartier, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse :
quartier-canada@ville-lepecq.fr